

Dio vi salvi, Regina

Le « *Dio vi salvi, Regina* », composé entre 1676 et 1681 par Saint Francesco de Geronimo, prédicateur napolitain, est la paraphrase italienne de l'hymne religieuse latine « *Salve Regina* », composée vers la fin du XI^e siècle, par Adhémar de Monteil.

C'est à la *Cunsulta di Corti*, en janvier 1735, que fut votée la constitution démocratique de l'île de Corse et que l'on plaça la Corse sous la protection de Marie :

« ...Nous élisons, affirment les Corses à cette occasion, pour la protection de notre partie et de tout le royaume, l'Immaculée Conception Vierge Marie, et nous décrétons de plus que toutes les armes et drapeaux de notre dit royaume soient empreints de l'image de l'Immaculé Conception, que la veille et le jours de sa fête soient célébrés dans tout le royaume avec la plus parfaite dévotion et les démonstrations de joie les plus grandes... »

Par ailleurs la *Cunsulta* choisit la fête de l'Immaculé, le 8 décembre, comme jour de fête nationale.

Origine de l'hymne corse

L'hymne corse est à l'origine un chant religieux dédié à la Vierge.

À la fin du XI^e siècle, l'évêque du Puy, Adhémar de Monteil écrit, en latin, le *Salve Regina*. Il deviendra l'un des chefs de la première Croisade. Il meurt à Antioche en 1098.

À la fin du XVII^e siècle, le jésuite Francesco de Geronimo, originaire de Grottaglie (province de Tarente) s'occupait des plus démunis des quartiers mal famés de Naples. Il désirait leur offrir une version du *Salve Regina* qui puisse être comprise par tous. Ce n'est pas exactement une traduction du texte latin.

Les relations entre Naples et la Corse sont assez étroites : des Corses vivent à Naples et des hommes d'église Napolitains vont prêcher en Corse... Ce chant d'origine napolitaine se fait alors connaître en Corse.

Il existe plusieurs versions du texte : certains mots italiens sont parfois remplacés par des mots corses : le -o devient souvent -u et le titre peut s'écrire Dìu vi salvi, Regina.

N'oublions pas qu'à l'époque de Pasquale Paoli, on n'écrivait jamais en corse mais en italien ! Les paroles sont dépendantes de la musique et il est impossible d'avoir une version totalement corse, ou alors il faudrait modifier le texte.

On constate deux variantes dans l'hymne corse par rapport à l'original :

disperati > tribolati (seconde strophe) : c'est sans doute une variante napolitaine

nemici vostri > nemici nostri (dernière strophe) : ce changement est d'une importance capitale ! À l'origine, le chant religieux évoque les ennemis de la Vierge, c'est à dire le malheur qui frappe les pauvres de Naples. Les Corses ont fait d'un chant religieux un chant guerrier. La Vierge n'est pas évoquée pour protéger les plus malheureux mais pour protéger les Corses contre leurs ennemis !

Ce chant est devenu l'hymne corse en 1735, suite à une révolte des Corses contre Gênes. Le drapeau corse est alors une bannière à l'image de la Vierge. Mais Gênes redevient rapidement le maître de l'île et les chefs corses, dont le père de Pasquale Paoli, doivent prendre le chemin de l'exil qui conduit la famille Paoli... à Naples.

Dio vi salvi, Regina
E Madre universale
Per cui favor si sale
Al Paradisu,

Voi siete gioia e riso
Di tutti i sconsolati,
Di tutti i tribolati
Unica speme,

A voi sospira e geme
Il nostro afflitto core,
In un mar di dolore
E d'amarezza,

Maria, mar di dolcezza,
I vostri ochji pietosi
Materni ed'amorosi,
A noi volgete,

Noi miseri accogliete
Nel vostro santu velo,
E' il vostro figlio un cielo
A noi mostrate,

Gradite ed'ascoltate,
O Vergine Maria,
Dolce, clemente e pia
Gli affetti nostri,

Voi da nemici nostri
A noi datte vittoria
E poi l'eterna gloria
In Paradisu